

MES VOLONTÉS FUNÉRAIRES



0 660 638 628
accueil@sypres.fr
sypres.fr
57 Bd Franklin Roosevelt 33400 TALENCE

RÉDIGER

VOS VOLONTÉS FUNÉRAIRES

« Les volontés funéraires » sont un support à la parole, au dialogue, à l'échange. Cette démarche est proposée aux membres de la coopérative Syprès. Elles ne relèvent pas d'un acte commercial. Notre volonté est d'être le plus transparent possible afin que vous puissiez faire des choix éclairés pour vos obsèques. Ce sont des choix concrets où chaque étape peut être comprise, du décès jusqu'aux démarches administratives.

En sollicitant Syprès, vous faites le choix d'une organisation sous forme de coopérative. Un statut qui s'inscrit dans le courant de l'économie sociale et solidaire et place l'homme, et non le capital, au cœur du projet. Chacun peut s'il le souhaite, devenir sociétaire de la coopérative, en acquérant au moins une part sociale.

À Syprès, nous avons une approche qui fait appel à la beauté, au sensible, à la solidarité et à l'écologie. Notre attention est centrée sur le respect de la vie du défunt, de ses volontés et de sa personnalité. Nous sommes respectueux de vos croyances, de vos valeurs, de votre philosophie, de votre culture, de vos choix et de votre rythme.

Des démarches complexes, voire douloureuses

Anticiper sa fin de vie, sa mort, nécessite de s'engager dans des démarches complexes voire douloureuses.

Complexes parce que cela touche plusieurs aspects tels que les liens affectifs, la santé, le patrimoine, les obsèques...

Mais également douloureux parce que cela concerne nos proches et qu'il est difficile d'évoquer cette séparation.

C'est un processus de « deuil de soi » qui place chacun devant l'acceptation de sa propre mort.



LAISSER UN ÉCRIT

En rédigeant vos volontés funéraires, Syprès désire vous donner la possibilité de faire connaître à vos proches vos intentions funéraires. Ce document facilite la prise de décision à chacune des étapes de l'organisation des obsèques. Ce document doit être facilement accessible le moment venu. Il est conseillé de le mettre avec votre livret de famille qui sera demandé à vos proches au moment du décès.

Prévoir ses obsèques vous permet de :

- Imaginer une cérémonie d'adieu à votre image, selon vos convictions philosophiques et spirituelles.
- Choisir le service funéraire qui vous convient.
- Faciliter les choix pour votre famille.
- Exprimer vos intentions.
- Profiter de la tranquillité d'esprit que cette démarche peut procurer.

POUR GARANTIR VOS CHOIX

Vos volontés funéraires pourront être prises en compte, dans la seule limite du cadre légal. Nous en serons les garants au moment où vous écrirez vos volontés. Toutes les informations transmises dans ce document correspondent en effet à la réglementation actuelle.

Ce document n'est pas un contrat : ce n'est pas un engagement entre deux parties et il n'a pas de volet financier. Il a toutefois une valeur testamentaire : l'article 970 du code civil précise que, pour être valable, un testament « olographe » doit être entièrement écrit, daté et signé de la main du testateur. Il n'est assujéti à aucune autre forme.

Changer d'avis à tout moment

Vous pourrez à tout moment changer d'avis, comme vous pouvez d'ailleurs le faire avec tout contrat obsèques auquel vous auriez souscrit.

Depuis 2004 le souscripteur a la possibilité sa vie durant, de modifier dans un contrat : la nature des obsèques, le mode de sépulture, le contenu des prestations, les fournitures funéraires, la société de pompes funèbres habilitée et désignée pour exécuter des obsèques, le mandataire désigné pour veiller à la bonne exécution des volontés exprimées.



LA LÉGISLATION



RESPECT DES CENDRES ET DU CORPS DU DÉFUNT

La loi du 15 novembre 1887 sur la liberté des funérailles, article 3, stipule : « Tout majeur ou mineur émancipé, en état de tester, peut régler les conditions de ses funérailles, notamment en ce qui concerne le caractère civil ou religieux à leur donner et le mode de sa sépulture. Il peut charger une ou plusieurs personnes de veiller à l'exécution de ses dispositions. Sa volonté, exprimée dans un testament ou dans une déclaration faite en forme testamentaire, soit devant notaire, soit sous signature privée, a la même force qu'une disposition testamentaire relative aux biens, elle est soumise aux mêmes règles quant aux conditions de la révocation. » Le code civil précise « qu'on ne doit pas porter atteinte à la dignité ni à l'intégrité d'une personne », quelle qu'elle soit. Ce texte de loi est aussi bien valable pour les vivants que pour les morts, à l'état de corps (inhumation) ou réduits en cendres (crémation). Tout n'est pas réalisable. Le Code Général des Collectivités Territoriales précise certains points :

- Être enterré dans une propriété privée requiert l'autorisation du maire et le respect d'une distance de sécurité quant au caveau. Notez que cela n'est autorisé que rarement.
- La dispersion des cendres implique également l'aval de la municipalité ; ainsi on ne peut répandre les cendres en mer trop près du rivage ; quant à conserver les cendres chez soi, c'est désormais impossible.
- Il n'est désormais plus possible de disséminer le corps ou séparer les cendres en plusieurs sites. De même on ne peut être incinéré avec les restes de son animal.

D'autres modes de sépulture

Aujourd'hui seules l'inhumation et la crémation sont possibles. Cependant, d'autres procédés tels que « l'humusation » ou « l'aquamation » ont été expérimentés à l'étranger. Vous pouvez consigner vos choix (en page 6) dans l'hypothèse d'un changement de loi.

FINANCER VOS OBSÈQUES

Se détachant des habitudes du secteur funéraire, Syprès n'incite pas les personnes à souscrire un contrat de prévoyance obsèques auprès d'un assureur ou d'une banque. En effet, il nous semble inutile de financer une assurance avec des surcoûts générés. Vous pouvez prendre des dispositions pour épargner le coût des obsèques et il existe d'autres modes de financement :

- L'entreprise funéraire qui organisera vos obsèques peut recevoir une autorisation de paiement de votre banque jusqu'à 5 200 €.
- Des aides sont aussi possibles en fonction de votre situation (CPAM, mutuelle, prévoyance employeurs, etc.)

LIEU DE REPOS DU CORPS

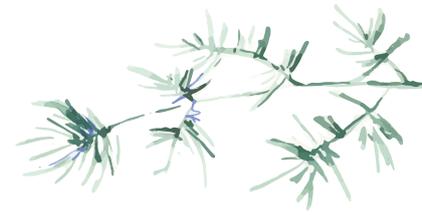
En **cas de décès dans un établissement de santé**, je choisis d'être admis.e :

- dans la chambre mortuaire de l'établissement (les frais sont pris en charge par l'hôpital les 3 premiers jours) et mes proches peuvent me venir me voir sur RDV.
- dans un salon funéraire
 - avec présentation le jour des obsèques lors de la mise en bière
 - avec un présentation permanente
- à mon domicile, le transport de corps avant mise en bière intervient dans un délai de 48h à compter du décès. Il a lieu sur la demande écrite.
- dans les autres cas**, je choisis d'être accueilli.e :
 - en salon funéraire
 - avec présentation le jour des obsèques lors de la mise en bière
 - avec un présentation permanente
 - en case réfrigérée
 - avec présentation le jour des obsèques lors de la mise en bière
 - sans aucune présentation
 - à mon domicile

Je souhaite apporter des précisions :



SOINS DU CORPS



LA TOILETTE MORTUAIRE

Elle consiste à laver le corps, maintenir la bouche et les yeux fermés, coiffer et habiller le défunt avec les vêtements choisis par ses proches. Elle est effectuée par le personnel de la chambre mortuaire si le corps séjourne à l'hôpital, ou par le personnel des pompes funèbres. Dans le cas d'une toilette rituelle, nous prenons contact avec le Consistoire israélite ou la Mosquée pour que celle-ci soit réalisée conformément aux prescriptions du rituel. La mise en bière a lieu soit le jour des obsèques, soit de manière anticipée, si la famille nous le demande. A l'intérieur du cercueil, le corps peut être enveloppé dans un linceul choisi par la famille : drap, tissu en lin, en coton.

LES SOINS DE CONSERVATION

Dans certaines circonstances, il est nécessaire de compléter la toilette mortuaire par des soins de conservation qui ralentissent, grâce à des produits chimiques, les mécanismes naturels de dégradation du corps. C'est une opération optionnelle dont l'utilisation de produits chimiques est polluante. La personne qui réalise les soins s'appelle un·e thanatopracteur·rice. Il ou elle réalise la ponction des liquides physiologiques et l'injection artérielle d'une solution à base de formol.

Je choisis de bénéficiaire :

D'une toilette mortuaire

D'un soin de conservation

Je souhaite apporter des précisions :

.....

Des éléments que j'aimerais porter le moment venu :

Voici les éléments que j'aimerais avoir avec moi (vêtements, objets, etc.) Attention, pour une crémation, certains objets sont interdits.

.....

Ma dernière tenue :

.....

CREMATION OU INHUMATION

Je choisis une crémation

Je donne la raison de ce choix

Je n'ai pas envie d'expliquer pourquoi

.....

Où voulez-vous que vos cendres soient dispersées ?

.....

Si vous le souhaitez, expliquez les raisons de ce choix

.....

En cas de dispersion des cendres en mer

Notez que cela est possible avec une urne de dispersion à 300 m des côtes. En bord de jetée, il est nécessaire d'utiliser un coussin d'immersion.

Dépôt de cendres au cimetière

Il existe une concession familiale.

Lieu : _____

N° de concession : _____



- Je désire que mes cendres reposent dans une cavurne (sépulture funéraire qui est destinée aux cendres - construite en béton ou en pleine terre).
- Je souhaite que mes cendres soient déposées dans un colombarium (avec 1 ou plusieurs urnes)
- Je choisis la dispersion dans un jardin du souvenir
- J'aimerais adopter une autre solution si elle existe plus tard (arbre, etc.)
- Avez-vous un cimetière préféré ? Vous ne pouvez être accueilli que dans un cimetière du lieu de résidence, du lieu de décès, un cimetière familial si le maire de la commune est d'accord.

Je choisis une inhumation

- Je donne la raison de ce choix Je n'ai pas envie d'expliquer pourquoi

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Au cimetière je souhaite une inhumation :

- En pleine terre (dans le sol à 1,50/2m sous terre)
- Dans un caveau (construction en béton avec 1 ou 2 place(s))
Attention le coût est plus élevé, et il faut prévoir le nombre de places.

JE CHOISIS LE CIMETIÈRE

Il existe une concession familiale.

Lieu : _____

N° de concession : _____

Avez-vous un cimetière préféré ?

Notez que vous ne pouvez être accueilli-e que dans un cimetière du lieu de votre résidence, du lieu de votre décès, ou dans un cimetière familial, si le maire de la commune donne son accord.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si la loi change

- Je choisis un autre mode de sépulture si cela est possible plus tard (humusation, aquamation...)
- J'exprime le souhait d'opter pour le mode de sépulture le moins impactant écologiquement au regard de la réglementation en vigueur.

Je donne la raison de ce choix

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LA VEILLÉE

La veillée relève des vivants, mais je fais part de mes souhaits :

A large rectangular area defined by a dotted red border, intended for writing wishes.

LA FERMETURE DU CERCUEIL

Un texte, une chanson pourrait être dit, chantée à ce moment-là.

Quel est votre souhait ?

A large rectangular area defined by a dotted red border, intended for writing wishes.

Je préfère que cela se fasse dans l'intimité de la famille.

J'aimerais avoir tous mes proches autour de moi.



LA CÉRÉMONIE



Quelles sont les personnes à prévenir pour la cérémonie d'adieu ?

Ma famille

Des ami.es

Des collègues

.....

.....

.....

Qui aimerais-je associer à **l'organisation** de la cérémonie ?

.....

.....

.....

Je désire que soit mise en place une cérémonie :

Laïque

Religieuse, de confession :

.....

.....

En quelques mots, je souhaite décrire l'atmosphère que j'aimerais pour cette cérémonie :

.....

.....

.....

Concernant **le lieu** de la cérémonie, je choisis :

Un lieu qui me ressemble (lequel et où ?)

La salle du crématorium

Un autre lieu qui me ressemble (cette démarche peut nous permettre d'anticiper et d'imaginer d'autres lieux de célébration avec vous)

Un lieu dans la nature, lequel souhaitez-vous ?

.....

.....

Qui accompagne **la célébration** ?

Un célébrant de la coopérative Syprès, qui ?

Un représentant du culte, qui ?

.....

.....

Qui **porte** le cercueil ?

Des porteurs

Des proches

.....

.....

En cas de **crémation** :

Je choisis le crématorium situé au :

.....

.....

ÉLÉMENTS TEXTUELS, SONORES, VISUELS LORS DE LA CÉRÉMONIE

Musique :

Je choisis mes morceaux (donnez une liste indicative) :

.....

J'aimerais la présence de musicien (décrire) :

.....

Plus de précisions...

.....

Texte :

Les textes que j'aimerais que les gens lisent :

.....

Je voudrais que soit diffusée une bande son lors de la lecture :

.....

Plus de précisions...

.....

Visuel :

J'aimerais voir certaines photos diffusées :

- J'ai préparé un fichier, une clef USB
- Je laisse mes proches réaliser le diaporama
- Je pense à d'autres documents visuels (vidéos, super 8, etc.)



LES AUTRES ÉLÉMENTS QUE J'AIMERAIS LORS DE LA CÉRÉMONIE

Fleur :

Variété :

.....
.....
.....

Glanées

Locales

Objets (que je voudrais offrir, qui me sont chers)

.....
.....
.....
.....

Autres choses auxquelles je pense

.....
.....
.....
.....

Je joins une liste des **personnes** à informer pour mes obsèques.

.....
.....
.....
.....

Je souhaite qu'un temps de **convivialité** soit proposé à l'issue de la cérémonie :

Dans quel lieu :

.....
.....

Sous quelle forme :

.....
.....

Sur **qui** s'appuyer pour que ce moment soit à votre image ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



LE CIMETIÈRE

LE SYMBOLE DU LIEU DE SÉPULTURE DANS UN CIMETIÈRE

- Je préfère un monument végétalisé
- J'ai fait le choix de la forme végétale que peut prendre mon lieu de sépulture (je fais un dessin ou je joins un dessin que j'ai réalisé avec un paysagiste.)



- Que les autres choisissent pour moi ce monument végétalisé.

Quelles sont les fleurs que j'aime ?



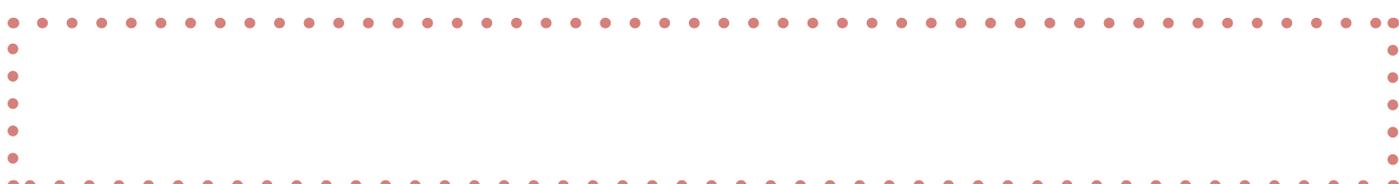
- Je préfère un monument minéral
- J'ai fait le choix de mon monument et je joins l'idée de mon monument funéraire que j'ai conçu seul·e ou avec l'aide d'un marbrier.



- Je préfère laisser les autres choisir pour moi ce monument en pierre.
- Un autre lieu de recueillement si cela est possible demain : (un arbre, etc.)



Je souhaite une épitaphe



AUTRES VOLONTÉS À RÉDIGER

Le présent document consigne uniquement les données funéraires. Anticiper sa fin de vie, sa mort, ce que l'on veut laisser, ce que l'on veut transmettre à ses proches nécessitent d'autres démarches qui ne sont pas prises en compte dans ce document.

Nous souhaitons rassembler quelques informations :

ECHANGER AVEC MES PROCHES SUR MA PROPRE MORT

- J'ai leur en ai parlé
- Je ne souhaite pas le faire

DIRECTIVES ANTICIPÉES

- Je les ai rédigées. Ma ou mes personnes de confiance sont :

.....

- Elles les ont conservées :

.....

- Je ne souhaite pas le faire
- Je souhaite le faire plus tard

J'AI PRIS D'AUTRES DISPOSITIONS

- Don d'organe (greffe)
- Don du corps pour la science
- Dispositions pour mourir dans la dignité (en Suisse ou en Belgique). Je souhaite partager quelques mots sur ma démarche :

.....

- J'ai pris un contrat obsèques. Référence :

.....

J'AI RÉDIGÉ UN TESTAMENT

- Oui
- Non

MES DONNÉES NUMÉRIQUES

Que souhaitez-vous faire des images, des informations collectées sur le web :

- Je désire effacer toutes mes données numériques
- Je désire que certaines données soient conservées. Lesquelles ? (où trouver les mots de passes)

.....

CHOISIR

SON ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES

Je peux indiquer une entreprise funéraire qui accompagnera mes proches lors de mes obsèques. Ce choix n'est pas obligatoire et peut-être modifié à tout moment.

Nom de l'entreprise de Pompes Funèbres :

.....

Les coordonnées :

.....

Les coordonnées de la personne de confiance pour mes funérailles :

.....

Documents joints :

- Devis
- Bulletin de souscription à la coopérative

Date :

.....

Signature :

.....

